AÏN-DEFLA

La mise en service de 2 nouveaux centres d'hémodialyse soulage le calvaire des patients

Avant l'ouverture simultanée de ces deux centres, les nouveaux patients atteints d'insuffisance rénale avaient toutes les peines du monde à être pris en charge dans un des centres existants, publics ou privés fussent-ils. La tension était telle qu'ils ne pouvaient bénéficier que d'un minimum de séances, juste de quoi être maintenus en vie.

Ces deux nouveaux centres, nés d'investissements privés, l'un à El Attaf à la clinique El Imane, doté de 17 régénérateurs, l'autre à Khemis-Miliana avec 11 appareils à la clinique El Wanchariss.

On a attendu plus de 2 ans pour pouvoir bénéficier de conventions avec la Cnas, à cause de certains blocages, nous a-t-on dit, pendant que des patients vivaient un calvaire et luttaient pour leur survie, eux et leur entourage familial. Ces deux nouvelles structures viennent ainsi renforcer les capacités d'accueil d'une manière très importante.

En effet, maintenant la wilaya de Aïn Defla dispose de 106 régénérateurs, 56 relevant du secteur public et 50 du secteur privé pour 397 patients dont 239 pris en charge par le secteur public et 158 par le secteur privé.

Ainsi la capacité d'accueil globale, par semaine et à raison d'une moyenne maximale de 3 branchements par jour et par régénérateur, est de 2 226 séances alors que la demande hebdomadaire globale n' est que de l'ordre de 1 171 séances. L'offre d'accueil équivaut donc au double des besoins.

En plus de cet accroissement très important des capacités d'accueil, les patients se sont vu rapprochés des centres de soins.

Le centre d'El Attaf accueille maintenant les patients des communes de l'ouest de la wilaya, ceux des communes du centre se traitent à Aïn Defla et ceux de l'est à Khemis-Miliana et Miliana. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que si la clinique El Wanchariss de Khemis-Miliana dispose d'une eau suffisante et de bonne qualité, il n'en est pas ainsi de la clinique El Imane d'El Attaf où le réseau d'AEP distribue une eau trop saline avec un fort taux de turbidité obligeant ainsi le promoteur de la clinique d'acheter de l'eau douce par citernes chez des revendeurs qui s'approvisionnent auprès des forages ou des sources éloignés.

Pour ce qui est de l'insuffisance rénale, un néphrologue, questionné à ce sujet, nous dira : «L'hémodialyse est une prise en charge du dernier stade des complications induites par la maladie qui est elle-même générée par d'autres affections… Selon ce spécialiste, le rempart de prévention revient en premier à l'éducation alimentaire, la pratique du sport, l'obésité, la consommation de certains produits alimentaires, entre autres les viandes rouges premier facteur de production de calculs au niveau des reins, à l'inverse des dérivés du lait riches en calcium comme on a tendance à le croire».

Notre interlocuteur pointe du doigt les médecins généralistes, «leur formation souffre de lacunes et au lieu d'orienter à temps les patients qui présentent des facteurs de risque vers des structures spécialisées, ils ne font que retarder les échéances, ce qui est souvent néfaste.

Considérant que l'hémodialyse n'est qu'un palliatif, le spécialiste interrogé évoque la pratique de la greffe rénale. A ce sujet, il dira «la greffe rénale est le vrai traitement qui peut compenser le dysfonctionnement ou l'arrêt de la fonction rénale…

Pour l'instant, même si nous disposons de compétences et de moyens matériels, sur le plan religieux, le don étant autorisé, c'est l'aspect culturel qui fait blocage car très souvent au sein d'une même famille, il y a des résistances sévères qui s'opposent au don d'organes dans des cas irréversibles où le pronostic de survie est engagé». S'agissant des coûts de la prise en charge financière liée à l'hémodialyse, selon les informations que nous avons pu obtenir, chaque séance d'hémodialyse est facturée par le secteur privé à la Cnas, selon un système forfaitaire en 5 catégories, variant entre 5 600 et 6 100 DA (traitements). Globalement, la Cnas, avec l'argent des cotisations de tous les affiliés, verse au secteur privé en moyenne à raison de 5 600 DA la séance, pour 106 patients à raison de 4 séances hebdomadaires, de 192 séances pendant une année l'équivalent de 113 971 200 DA. Cependant, en examinant le budget du secteur de la santé, nous constatons que la contribution forfaitaire au service public par la Cnas au titre de l'année en cours n'atteint que 800 millions DA soit 50 millions de moins que ce qui est versé aux cliniques privées, un déséquilibre dont les spécialistes n'arrivent pas à expliquer les motivations et les raisons qui le sous-tendent.

Pourtant quand on sait que le montant annuel (2015) alloué au titre des dépenses du secteur de la santé se monte à 5 648 600 000 DA et que 4 601 000 000 DA sont affectés à la masse salariale et qu'il ne reste que 1 047 600 000 DA pour tous les frais de gestion (restauration, médicaments, produits d'entretien et de maintenance, dépenses obligatoires), faut-il s'étonner alors que nos structures de santé n'ont pas les moyens de répondre aux attentes des citoyens quand il s'agit de la qualité des prestations ? Selon les observateurs, cette situation et ce système de financement ne sont pas spécifiques à la wilaya de Aïn-Defla mais en vigueur à travers tout le territoire. Cette situation nécessite plus que jamais une réforme du système de santé, oui, mais quand ? Un dossier lourd auquel on n'ose pas toucher, pense-t-on.

Karim O.

CHLEF

Un champ de blé en proie aux flammes

L'approche de l'été est propice à ce genre d'incident, d'autant plus que la météo annonce la canicule pour les trois prochains mois.

Au moment où on s'apprête à procéder à l'opération moissons-battages, une étincelle provenant d'un tracteur stationné à proximité d'un champ a provoqué un feu qui a anéanti trois hectares de blé dur appartenant au fellah Si Larbi, dans la commune de Aïn Merane, située à 40 km au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya de Chlef.

Des volontaires et des éléments de la Protection civile sont intervenus avec célérité pour circonscrire l'incendie, sinon le bilan aurait été plus lourd. Une campagne de sensibilisation devrait être enclenchée pour éviter ce genre d'incident, d'autant plus que la wilaya est très boisée et l'été particulièrement chaud.

Chaque année, des hectares de forêt disparaissent à cause de l'incivisme de certains habitants ou d'actes criminels.

Medjdoub Ali

POUR ALERTER LEUR TUTELLE SUR LEUR SITUATION

Les travailleurs de Carravic observent un piquet de grève de deux heures

Des centaines de travailleurs, relevant du complexe avicole d'El-Esnam, Carravic, qui dispose de trois unités implantées à El-Esnam dans la wilaya de Bouira, Draâ-Ben-Khedda et Thaboukart dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ont observé hier matin un piquet de grève de deux heures pour interpeller leur tutelle, surtout les responsables du groupe Orac de Chéraga auquel est rattachée l'entreprise Carravic, sur leur situation.

Ainsi, dans un communiqué rendu public hier et dont nous détenons une copie, la section syndicale UGTA évoque entre autres le non-versement de la prime de rendement collectif ou PRC depuis 2014, soit depuis 18 mois. Dans ce communiqué rédigé sous forme de requête, les travailleurs citent 14 autres points, objets de discorde, dont le refus de la tutelle de compter les trois catégories supplémentaires pour les travailleurs partis en retraite anticipée, le refus de payer les jours et les heures supplémentaires entre 2000 et 2012, la non-régularisation des agents de sécurité, ainsi que les agents avicoles, etc.

Pour rappel, et d'après un représentant syndical de l'unité d'El-Esnam contacté par téléphone, les responsables de cette entreprise qui compte près de 450 travailleurs répartis sur les trois unités d'El-Esnam, Draâ-Ben-Khedda et Thaboukart, ainsi que la Direction générale dont le siège est à El-Esnam, ont rencontré le partenaire social et ont accepté de payer la PRC, mais voyant que ce point n'a pas été bien explicité dans le P-V, les représentants syndicaux ont quitté la table des négociations sans signer ce document.

Y. Y.

EL-ABIODH-SIDI-CHEIKH

Célébration du mawssim (rakb) de Sidi-Cheïkh

La ville d'El-Abiodh-Sidi-Cheïkh a célébré, le week-end dernier, le mawssim (rakb) de Sidi-Cheikh, connu sous le nom de Sidi-Abdelkader Ben Mohamed (Mouleshoul) 1532-1616.

C'est une très grande fête «sacrée», à caractère aussi bien religieux que culturel et commercial, inscrite comme patrimoine culturel immatériel par l'Unesco en 2013. Originaire d'une honorable famille descendant du calife et compagnon du prophète, Abou-Bakr-Essedik, Sidi-Cheikh a appris le Coran dès son plus jeune âge et élargi ses connaissances en matière de Fiqh auprès d'éminents oulémas. Son érudition et sa sagesse firent de lui le sage de la tribu, à qui chacun recourait pour sa «baraka», ses prières et son savoir. C'est la Zaouia des Ouled Sidi-Cheikh qui organise chaque année ce grand rendez-vous, dans une ambiance festive, à l'effet de joindre l'utile à l'agréable en assurant la restauration de tous les visiteurs, l'organisation de la fantasia, danses folkloriques traditionnelles et diverses activités commerciales. Le rakb a également pris depuis quelques années un cachet particulier, notamment la préservation des traditions et des coutumes issues des préceptes de l'islam. Le festival de la fantasia, appelé communément Elgoum, El-khil ou El-âlfa, divertissement équestre qui attire un grand public avide de ce genre de manifestation qui est constitué de plusieurs factions de aârch, venues de divers horizons.

Les visiteurs se recueillent devant la tombe du saint patron dans sa qobba (mausolée), où, comme à l'accoutumée, une veillée religieuse - Selka, lecture des 60 versets coraniques - se tient à sa mémoire dans la nuit de jeudi à vendredi, alors que les baissers de rideaux se font le vendredi après-midi par une prière commune (Maârouf).

B. Henine

SIDI-BEL-ABBÈS

Lancement de la campagne de vaccination contre la clavelée

Sidi-Bel-Abbès s'est lancée à la fin de la semaine écoulée dans la campagne de vaccination contre la clavelée, une maladie des ovins qui s'est déclarée au mois de janvier dernier chez certains ovins de la localité de Aïn-Trid, dans la daïra de Tessala. Cette campagne de vaccination, qui a mobilisé 20 vétérinaires pour toute la wilaya, a débuté à la fin de la semaine dernière et elle touchera 750 000 têtes d'ovins afin de les prémunir contre la maladie.

Eleveurs et vétérinaires coordonnent leurs efforts pour couvrir tout le cheptel d'ovins de la wilaya en matière de vaccination. Il y a lieu de rappeler que la maladie de la clavelée touche essentiellement les ovins et elle peut causer une très forte mortalité chez les agneaux, elle peut aussi provoquer l'avortement chez la brebis.

Vu sa propriété de maladie très contagieuse parmi les ovins et non chez l'homme, elle peut entraîner une forte dimunition de viande, de laine et de lait.

A. M.